

Prix et distinctions

Number 162, Summer 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/82121ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(2016). Prix et distinctions. *Lettres québécoises*, (162), 62–62.

Prix et distinctions

Prix de poésie Radio-Canada 2015

Le jury du Prix de poésie Radio-Canada, composé cette année du poète Roger Des Roches (prix Athanase-David 2013), de la poète innue Rita Mestokosho et de l'artiste peintre et poète acadienne Dyane Léger, a choisi d'accorder le Prix de poésie Radio-Canada 2015 à **Joanne**



Morency pour *Ni le nom des caresses en français*.

Prix Lèvres urbaines 2015

Le prix de poésie Lèvres urbaines (affilié à la revue de poésie homonyme) a été remis à **Isabelle Courteau**. Poète (*Ton silence*,



L'Hexagone, 2004), Madame Courteau est aussi directrice générale et artistique du Festival de la poésie de Montréal. Elle pilote la Maison de la poésie de Montréal.

Prix Heredia 2015

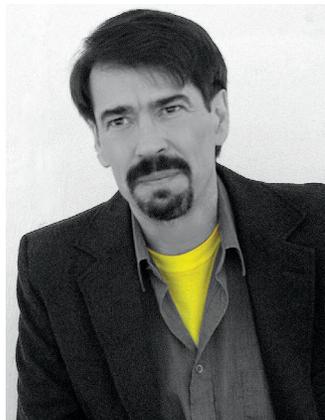
Le poète **Claude Beausoleil** a reçu, le 3 décembre dernier, sous la Coupole, le prix Heredia 2015 de l'Académie française pour son recueil *Mystère Wilde* (Écrits des Forges). Il est le premier lauréat



québécois d'un prix de l'Académie depuis Louis Fréchette en 1880.

Prix Christine-Dumitriu- van-Saenen 2015

Michel Dallaire est le lauréat du prix Christine-Dumitriu-van-Saenen 2015, pour son roman



Violoncelle pour lune d'automne (L'Interligne, coll. « Vertiges », 2014).

Prix littéraire Jacques-Poirier – Outaouais 2016

Marie-Noëlle Gagnon a remporté le prix littéraire Jacques-Poirier



— Outaouais 2016 pour son roman *Le Grand Galop* (Québec Amérique, 2015), décerné à un auteur qui réside dans l'Outaouais ou qui en est originaire. L'auteure a reçu le prix, accompagné d'une bourse de 2 000 \$, lors du Salon du livre de l'Outaouais (SLO) en février dernier.

Nathalie Watteyne honorée par l'AITF



Notamment reconnue pour ses travaux sur la poésie moderne et l'œuvre d'Anne Hébert, la professeure **Nathalie Watteyne** était récemment de passage en Inde pour une série de conférences sur la littérature québécoise à l'Université de Bombay, à l'Université de Pondichéry et à l'Université de Madras. À cette occasion, lors de son séjour dans l'ancienne colonie française de Pondichéry, l'AITF (Association of Indian Teachers of French) lui a remis un prix en reconnaissance de sa contribution à la promotion de la littérature québécoise dans le monde.

**Soutenez
votre
revue !
Réservez
un espace
publicitaire**

Contactez **MICHÈLE VANASSE**
responsable de la publicité
mvanasse@lettresquebecoises.qc.ca

INFOCAPSULE

Les revues culturelles québécoises : l'incertitude

Les 6 et 7 avril derniers tombaient deux nouvelles qui concernaient les revues culturelles québécoises. La première, dans *Le Devoir*, annonçait que deux autres succursales Renaud-Bray cessaient la vente de magazines alors que le lendemain, dans le même journal, on annonçait que Disticor Magazine Distribution Services reprenait les contrats de LMPI pour la distribution de plusieurs revues et magazines québécois, entre autres les revues qui sont sous la coupole de la SODEP (Société de développement des périodiques culturels québécois). Dans le court texte, on n'a pas manqué de noter que Disticor est une société sise en Ontario et qui semble avoir « très peu d'expertise en magazine francophone ».

Ceux et celles qu'on a interrogés, entre autres Jean-François Morin, président de l'Association québécoise des éditeurs de magazines, se montraient discrets dans leurs commentaires puisqu'ils apprenaient la nouvelle en même temps qu'elle était diffusée. Quant à Francine Bergeron, directrice de la SODEP, elle n'a pas été consultée. Au moment où j'écris cette Infocapsule, M^{me} Bergeron n'a pas émis d'opinion, sans doute parce qu'elle n'a pas réussi à entrer en contact avec les autorités compétentes.

Du côté de *Lettres québécoises*, dont le nom était mentionné dans le communiqué, Alexandre Vanasse, responsable de la diffusion de la revue, affirme que cette nouvelle était loin de lui déplaire puisqu'on ne pouvait trouver pire que LMPI, qui, depuis 2014, chargeait 500 \$ de frais fixes annuels et avait diminué à deux reprises le nombre de points de vente. À suivre... A. V.